

## Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau

## Chiots Border collie à vendre

Monsieur Gérard MIGOTTI vend des chiots de Border collie (LOF mais non inscrits pour l'instant), ils ont un peu plus de 2 mois et sont déjà propres, vaccinés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez le contacter par mail à cette adresse : gmigotti@yahoo.fr ou par téléphone en contactant les animateurs du RZH.

## Modèles d'abreuvoirs en démonstration

Dans le cadre de l'animation du Réseau Zones Humides, le CEN Limousin a procédé à une commande de matériel nécessaire à l'installation d'abreuvoirs gravitaires ainsi que 3 pompes à museau. Ce matériel est à votre disposition pour une démonstration sur vos prairies.

**Vous pouvez l'emprunter. Contactez-nous !**



Pompes à museau ou pompes de prairie



Bac d'alimentation en eau pour abreuvoir gravitaire

## Animations

10/11/12 Observation de la fraie de la Truite fario. Saint-Anne-Saint-Priest (87) RV 9h à la mairie de St-Anne-St-Priest. Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> Novembre 05 55 69 57 60.

17/11/12 Chantier d'Automne : Plantation de haies sur l'île de Chaillac. Chaillac-sur-Vienne (87) RV à 10h au parking de l'île au bord de la D941. Inscription 05 55 03 98 22. Prévoir des bottes et des pelles.

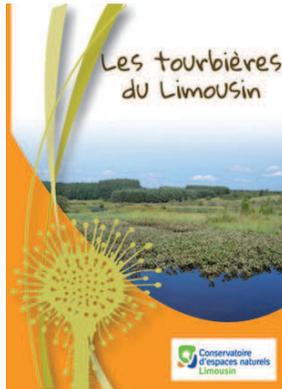
## PARUTION

### Les tourbières du Limousin

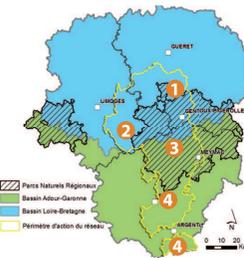
Le Limousin est une des régions françaises les plus riches en tourbières.

Comprendre le fonctionnement de ces milieux aussi étranges qu'envoûtants, connaître leurs habitants végétaux et animaux, mais aussi vous donner envie de partir à leur découverte et surtout de participer à leur protection... telles sont les ambitions de ce livret édité par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

Les tourbières du Limousin : Format 15x21cm, 60 pages, vendu 7 euros. Disponible au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin - 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence - 05 55 03 29 07 ou par correspondance (7 + 2 euros de frais de port et d'emballage).



## Des animateurs à votre service !



- 1 Ingrid Champion - 05 55 03 98 25  
ichampion@conservatoirelimousin.com
- 2 Nicolas Lhéritier  
au Syndicat mixte Monts et Barrages  
Le Château 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 60  
nlheritier@conservatoirelimousin.com
- 3 Lucie Blondel, Fabienne Nauwynck - 05 55 03 98 25  
lblondel@conservatoirelimousin.com  
fnauwynck@conservatoirelimousin.com
- 4 Cécilia Ferté - 06 32 44 34 16  
cferte@conservatoirelimousin.com

**Thématique forestière :** Véronique Daviaud  
05 55 03 09 03 - vdaviaud@conservatoirelimousin.com

**Coordination :** Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23  
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



Rédaction : L. Blondel, I. Champion, C. Ferté, N. Lhéritier  
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin  
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.  
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

## Sommaire

Actualités du Réseau Les MAEt Prairies humides au service des zones humides	p1
L'expérience d'un adhérent Anne-Marie Bétailloulu	p2
A la découverte des richesses naturelles Le Cincle plongeur ou Merle d'eau	p2
Un peu de technique Le jonc diffus : mieux le connaître pour mieux le gérer	p3
Agenda	p4
Petites annonces	p4
Nous contacter	p4

N°8  
octobre 2012

# Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

**Le CEN Limousin s'équipe pour le Réseau.  
Les abreuvoirs gravitaires n'auront plus de secret pour vous. Voir en page 4**

## Actualités

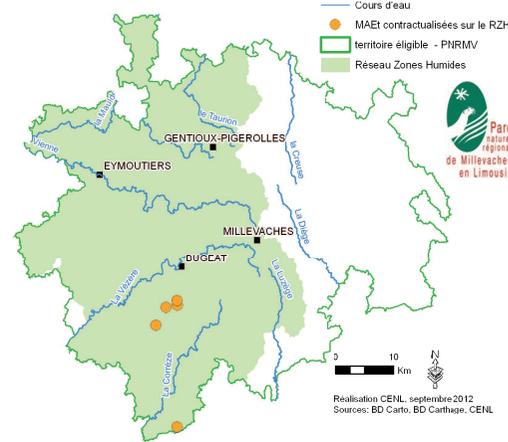
# Les MAEt Prairies humides au service des zones humides

### Qu'est-ce que c'est ?

Le Parc Naturel Régional de Millevalches (PNRMV) en Limousin est porteur de Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) sur son territoire. Ces mesures dites « à obligation de résultats » ont pour objectif le maintien de l'équilibre agri-écologique des prairies naturelles en faveur des zones humides et de leurs services rendus. Elles visent à préserver à la fois la qualité écologique des habitats et leur intérêt sur le plan agricole.

### Qu'apportent-elles ?

En contractualisant cette MAEt, l'exploitant s'engage à maintenir la biodiversité végétale et à proscrire la fertilisation de ses zones humides. Ainsi, une aide financière peut lui être octroyée en échange du respect et de l'application du cahier des charges. Elle s'élève à environ 100 €/ha/an pour une durée de 5 ans.



## Comment en bénéficier ?

Afin de vérifier l'éligibilité des parcelles, un diagnostic doit être réalisé par une structure agréée\*, pour s'assurer de la présence d'au moins 4 espèces d'une liste de 19 plantes caractéristiques des milieux humides. De plus, les parcelles doivent être déclarées en surface agricole utile. Le Conservatoire, en partenariat avec le PNRMV, peut procéder à l'inventaire floristique et vous aider à monter vos dossiers de demande.

## Quel résultat en 2012 ?

La Corrèze de Pradines concentre un nombre important d'adhérents du Réseau Zones Humides. Ainsi en 2012, il a été choisi d'intervenir sur ce secteur et 5 d'entre vous ont pu bénéficier des diagnostics, couvrant ainsi près de 95 ha de zones humides. Il a été identifié 85 espèces de plantes (pour 629 observations) lors des prospections, les plus fréquentes étant le Carum verticillé (*Carum verticillatum*), le Cirse des marais (*Cirsium palustre*), le Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*) et la Molinie (*Molinia caerulea*).

Pour plus d'informations, contactez votre animateur RZH.



Réalisation d'un diagnostic - relevé de végétation le long d'une diagonale traversant la zone humide de l'ilot

\* Chambres d'agriculture, Conservatoire Botanique, PNR de Millevalches en Limousin, Conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

# L'expérience d'un adhérent

## Anne-Marie BETAÏLOULOU

Adhérente depuis avril 2011. Surface en adhésion : 2,1 ha

### • Comment avez-vous connu le CEN Limousin et le Réseau Zones Humides ?

Propriétaire d'une prairie humide indemne d'exploitation depuis plus de 30 ans, j'œuvre aussi au sein de l'association "Pierre Fontaine", vouée aux patrimoines de la commune de Saint-Paul. Dans le cadre des activités de l'association, nous voulions développer un projet sur la prairie humide, mais méconnaissant les finesses d'un tel écosystème, il m'est apparu indispensable d'avoir recours à un référent en écologie. Sur les recommandations d'un adhérent de l'association, nous avons pris contact avec le Conservatoire.

### • Quel est le projet que vous souhaitez mettre en place sur le site d'Aigueperse ?

Initialement, l'association souhaitait établir un jardin associatif où chacun viendrait expérimenter ses aspirations en jardinage médiéval et médicinal. Puis au fil des rencontres, et suite au diagnostic réalisé par l'animatrice, Cécilia Ferté, il nous est apparu qu'il pouvait y avoir un fort intérêt pédagogique et touristique du fait de la diversité d'habitats présents sur cet espace restreint (1ha). Nous avons donc imaginé l'installation d'un sentier de découverte du site et d'un observatoire pédagogique. Nous voulons que ce lieu soit ouvert en tout temps pour les scolaires, les associations, les personnes âgées, les artistes (Land'art) et accessible aux personnes handicapées.

### • Vous n'êtes plus seule sur ce projet, quelles sont les autres parties prenantes et comment les avez-vous associées au projet ?

En effet, la petite parcelle d'Aigueperse est contiguë à d'autres parcelles, pas ou plus du tout exploitées par les propriétaires, apportant une diversité d'habitats humides complémentaires. Aujourd'hui, 2 propriétaires privés et la commune de Saint-Paul ont adhéré au RZH pour s'associer au projet. Celui-ci a été présenté à Tulle'Agglo et à l'office du tourisme de Tulle. Ce type d'initiative répondrait aux objectifs touristiques régionaux et européens et nous serions susceptibles à ce titre de bénéficier d'un soutien logistique, administratif et financier.

### • Aujourd'hui, où en êtes-vous dans la réalisation de ce projet et quelles sont les suites ?

Nous en sommes à la préparation du dossier à adresser aux différentes commissions susceptibles de nous subventionner. En parallèle, nous mettons nos efforts sur le terrain qui continue à vivre et qu'il faut apprendre à gérer : débroussaillage fréquent, suite à l'invasion des fougères et des arbustes, jalonnage du sentier et de l'observatoire, repérage et photographie des espèces végétales, mise en place de fiches d'identité de ces espèces...



# Découverte des richesses naturelles

## Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)

Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) fait partie de l'ordre des Passériformes tout comme le Moineau domestique. Cet oiseau à la queue courte mesure entre 17 et 20 cm pour une envergure de 25 à 30 cm. Son plumage est brun-marron sauf sur la poitrine où il est blanc, formant comme un bavoir. Les cincles vivent sur les rives des cours d'eau rapides dans les endroits rocaillieux. Le Cincle plongeur se nourrit d'insectes, de larves, de petits crustacés et de mollusques. Lorsqu'il a repéré une proie, il plonge (ce qui lui a valu son nom) et marche ou nage sous l'eau bien qu'il n'ait pas les doigts palmés.

Le nid, construit dès février par le mâle et la femelle, est une volumineuse boule de mousse dont l'accès se fait par une ouverture latérale presque toujours placée au-dessus de l'eau courante. Il est situé sous un pont ou autre construction humaine, sur un rocher, une falaise.

Le Cincle plongeur est commun sur toutes les rivières du Limousin où les eaux sont rapides et plus particulièrement sur les cours d'eau de la " Montagne limousine ".



# Un peu de technique

## Le Jonc diffus : mieux le connaître pour mieux le gérer

Le Jonc diffus (*Juncus effusus*) est une plante appréciant les milieux humides prairiaux et forestiers. Très commun sur le territoire national (plus rare en milieu méditerranéen) ce jonc peut largement dominer ces milieux, puisqu'une surface d'un mètre carré occupée par le jonc diffus peut émettre quatre millions de graines dès que la plante a deux ans. Le taux de réussite de la germination est maximal lorsque l'ensoleillement est fort, la température printannière élevée (98% de réussite à 30 °C), sur un sol peu recouvert par les végétaux. Les graines peuvent rester en dormance plus de 20 ans avant de germer grâce à des conditions favorables. Les premiers semis sont la plupart du temps observés en avril-mai sur un sol nu. L'abondance de ce jonc est maximale à partir du mois de juillet jusqu'au mois de septembre.

Cette plante, même si elle est capable de coloniser des prairies par semence, est aussi capable de développer plusieurs pieds à partir d'un même rhizome (sorte de tige souterraine) qui lui-même s'allonge de deux centimètres par an. Extrêmement tolérante, elle pousse sur des sols acides à neutres et résiste très bien aux hivers même rigoureux. On la rencontre surtout où les variations de nappe de la zone humide peuvent être importantes. Ses racines adaptées à cette situation peuvent atteindre 50 cm de profondeur et ont une longueur moyenne comprise entre 15 et 25 cm. Elle est en revanche beaucoup plus rare dans les milieux constamment submergés.



L'habitat de prédilection du jonc diffus : sols de la pâture et des berges mis à nu par le piétinement, rigole profonde (en haut à gauche), bien ensoleillés et à proximité du ruisseau où les variations de nappe sont naturellement importantes

Étant donné le fort potentiel de reproduction de cette plante, sa forte adaptabilité et son appétence quasi nulle (sauf au stade très jeune), elle est difficilement maîtrisable par le simple pâturage et cause des problèmes d'invasion. En Limousin, les prés de fond ont parfois naturellement des caractéristiques hydrologiques favorables à l'installation de cette plante (forte variation de niveau de nappe). Autrefois utilisés pour la fauche (pratique qui permettait l'élimination des vieux pieds) ils sont aujourd'hui reconvertis en pâture où le gyrobroyage est absent. Si l'on ajoute à cela les printemps chauds connus ces dernières années, le jonc bénéficie d'un contexte favorable pour prospérer.

Il est souvent préconisé de le gyrobroyer ou de le faucher une à deux fois par an. Cette méthode est particulièrement efficace pour éliminer tous les vieux pieds qui produisent le plus de graines et qui ont les rhizomes les plus étendus. Aucune autre méthode pour contrôler cette plante n'est connue à ce jour. Dans le cas d'un abandon de cette pratique, le stock de graines contenues dans le sol peut germer. En dehors de ces pratiques de gestion curative et répétitive, il convient surtout de ne pas amplifier ni additionner les conditions favorables à l'invasion :

- Le recalibrage de ruisseau, le drainage, et les rigoles trop profondes qui permettent des variations de niveaux plus importantes qu'en contexte naturel sont à bannir.
- La mise du sol à nu, par décapage mécanique ou le piétinement excessif du bétail dû à un surpâturage créent des surfaces favorables à la germination des graines.
- Un pâturage des prairies humides trop tardif (juillet à septembre) ne permet pas aux animaux de brouter les pousses de l'année encore dépourvues de moelle blanche. Il est alors préférable de ne pas réserver les prés de fond uniquement au pâturage estival et automnal.
- Le gyrobroyage, méthode permettant de le contenir, doit être réalisé à l'aide de tracteurs légers, car le tassement du sol pénalise beaucoup d'autres espèces et favorise directement le jonc diffus.

La connaissance limitée de l'espèce et de sa réaction aux mesures de gestion permet simplement de lister non exhaustivement les pratiques de gestion à éviter, mais ne permet pas d'apporter une solution durable et non répétitive comme c'est le cas avec le gyrobroyage. Nous recherchons des membres du Réseau Zones Humides intéressés pour mettre en place des mesures de gestion du Jonc diffus expérimentales sur leurs prairies.